

ilomag

Le magazine des Infirmiers Libéraux d'Occitanie • Juin 2025 • N°28



**Passeport pour l'été
la check-list infirmière
Soleil, moustiques, virus, IST...**

PORTRAIT

Les consultations sexo
de Sarah Gamboa

TÉMOIGNAGE

Idel : Savoir gérer
les urgences vitales

NEWS

Les actualités
de votre métier



SUIVEZ, PARTAGEZ,
COMMENTEZ

ET VIVONS ENSEMBLE
L'ACTUALITÉ DE L'URPS
SUR NOS RÉSEAUX SOCIAUX

urpsinfirmiers-occitanie.fr



édito

La santé c'est maintenant



Vous me faites confiance, chaque jour, pour porter la voix de notre profession, , mais aussi piloter l'URPS avec un seul mot d'ordre : le combat collectif.

Cette responsabilité est exigeante, mais profondément motivante. Car je le constate : le monde change. Et nos repères, avec lui.

Nous vivons sur une planète de plus en plus peuplée. En Occitanie comme ailleurs, l'équation est préoccupante : les maladies progressent, les professionnels de santé se raréfient, les équilibres budgétaires vacillent, notre modèle social est mis à l'épreuve. L'Assurance Maladie reste un pilier protecteur, mais elle ne pourra plus, seule, tout porter. Il est temps de changer de paradigme : chaque citoyen doit devenir acteur de sa santé.

Être en bonne santé, ce n'est pas une promesse abstraite. C'est le fruit de gestes simples, de réflexes quotidiens, de choix de vie... et parfois d'un bon accompagnement infirmier. L'été, en particulier, nous rappelle notre vulnérabilité : UV, moustiques, relâchement des bonnes pratiques... Et si c'était justement le bon moment pour s'interroger, s'informer, se réorganiser ?

Dans ce numéro d'**Ilomag**, nous vous proposons un dossier à la fois concret et engagé. Vous y trouverez des outils, des conseils, une check-list inspirée du terrain, à l'usage de chacun. Prévention, vaccination, communication : voici les clés d'une santé durable. Pas demain. Maintenant !

Enfin, je tiens à remercier chaleureusement les 120 participants présents à Montpellier le 12 mai dernier, lors de la Journée internationale des infirmières. Ensemble, nous avons mis en lumière une autre urgence, sans saison celle-ci : la précarité. Là aussi, les infirmiers libéraux s'engagent. Et là encore, nous ne lâcherons rien.

Bel été.

“Proactifs et engagés, les IDEL sont les meilleurs alliés de l'été”

Consulter
NOTRE SITE



Jean-François Bouscarain
Président de l'URPS
Infirmiers Libéraux
Occitanie

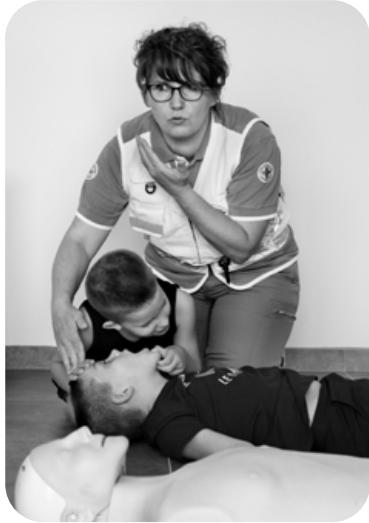


#05
En bref
Les actualités
de votre métier



#05
Événement
Journée Internationale
des Infirmières : le monde
de la santé rassemblé

#12
Témoignage
Portrait de **Sabrina Lepage**
Engagée auprès de la
Croix-Rouge française



#18
Dossier
Passeport pour l'été
la check-list infirmière



#22
En action
Sarah Gamboa propose
des sexoconsultations
infirmières



#26
Question
pratique
Remplacement, zonage,
conventionnement...

#30
Agenda
Vos événements
en Occitanie

Un magazine de l'URPS
Infirmiers Libéraux d'Occitanie
Édition : Juin 2025 - Numéro 28
Directeur de publication : Jean-François Bouscarain
Comité éditorial : N. Prevost - AF. Vedrine - X. Caloin -
J. Francazal - A. Rochois - G. Masson - R. Griotto -
H. Baulez - P. Cazaneuve
Imprimerie : JF Impression
Mention ISSN : ISSN 3074-265X



Antenne de Toulouse
41 rue de la Découverte
31670 Labège
Tél. 05 62 24 75 12
urpsinfirmiers-occitanie.fr

Siège
285, rue Alfred Nobel
34000 Montpellier
Tél. 04 67 69 67 58
contact@urpsinfirmiers-occitanie.fr



DIANE occitanie
Téléchargez le Starter Kit



On ne présente plus DIANE Occitanie, notre
Dispositif Infirmier d'Astreinte de Nuit entre
EHPAD. Rejoignez-nous et contribuez à ouvrir
de nouveaux dispositifs en Occitanie !

Rappel des points : pour faire face à la pénurie de médecins
et d'infirmiers de nuit dans les structures de type EHPAD,
les directeurs d'établissement et leurs équipes peuvent
souscrire à la solution DIANE Occitanie, portée par notre
URPS, et recourir, en cas de besoin, à l'intervention d'un(e)
IDEL entre 21h et 6h du matin, 365 jours/an, sans interruption.
Le modèle retenu est effectivement celui d'une astreinte.

Principaux avantages : l'astreinte prend place au sein
d'équipes de 6 à 8 soignants, évitant l'épuisement des effectifs.
La proximité géographique (maximum 40 minutes porte à
porte) permet, elle, de prévenir le défaut de prise en soins
des résidents, quand DIANE Occitanie constitue souvent,
par ailleurs, une alternative efficace à une hospitalisation.

MERCI

Le 18 mars dernier à Toulouse
dans les locaux de La Dépêche,
le 9 avril à Montpellier (au
siège de Midi Libre), ou encore
le lendemain dans le cadre de
la grande soirée toulousaine
inter-URPS consacrée au
diabète, les infirmiers libéraux
se sont distingués par leur
présence massive mais aussi
par leur mobilisation en
faveur du dispositif Mon Bilan
Prévention. L'occasion de vous
annoncer très officiellement ce
que les chiffres rendus chaque
mois par l'ARS Occitanie
montrent clairement :
nous sommes, en région, la
profession la plus investie.

Alors, bravo, merci,
et à vos bilans !





© Radio France - Alban Forlot

Je suis née soignante je mourrai soignante

Découvrez Nathalie Bousquet, infirmière libérale à Toulouse

Bouleversée par les souffrances de certains patients, notre consœur Nathalie s'est un jour intéressée à l'hypnose et à son pouvoir pour soulager la douleur. **Elle se forme, devient hypnothérapeute, teste les techniques sur ses patients cancéreux et constate des bénéfices évidents :** réduction significative de la douleur, autonomie retrouvée. Cela la conduit, aujourd'hui, à partager cette méthode et à proposer des **ateliers d'hypno-découvertes, ouvertes à tous**, pour découvrir les bienfaits de l'hypnose.

En groupe, elle invite chacun à apprendre à se connaître, à écouter son corps et à prendre conscience des émotions positives et négatives qui influencent notre bien-être.

Nathalie s'engage également dans plusieurs associations caritatives, propose des soins de support aux patients atteints de cancer, à leurs aidants, mais également aux femmes souffrant d'endométriose. Vice-présidente d'un club canin, **elle a aussi créé une section "chiens visiteurs" qui rend visite aux personnes âgées en**

maison de retraite, pour offrir du soutien émotionnel et créer du lien.



À écouter sur ICI OCCITANIE

VIGILANCE ROUGEOLE

Face à l'explosion, en 2025, des cas de rougeole, la Direction générale de la santé (DGS) appelle chaque soignant à une vigilance renforcée concernant la détection précoce de la rougeole et la mise en œuvre des mesures de prévention santé appropriées. La situation épidémiologique observée depuis le début de l'année fait craindre, au vu de la forte contagiosité de la maladie, une diffusion plus large sur le territoire national au cours des semaines à venir... L'occasion de rappeler, non seulement que nous vaccinons (dès 11 ans, toute l'année) et que tout cas cliniquement évocateur doit faire l'objet d'un signalement sans délai auprès de l'agence régionale de santé par tout moyen approprié (téléphone, mail) et envoyer obligatoirement une fiche déclarative.

Par mail : ars-oc-alerte@ars.sante.fr

Par téléphone (gratuit) : 0800 301 301



© DR

Connaissez-vous ONCODIETS, le réseau national de diététiciens libéraux formés à la cancérologie ?

Mis sur pied à l'initiative des Centres de lutte contre le cancer, ONCODIETS constitue un allié précieux pour tout IDEL qui prend en charge un patient touché par le cancer. *"Fiches pratiques à disposition, annuaire, conseils concernant le suivi nutritionnel, tout au long de leur parcours de soins, per et post-thérapeutique... C'est une mine d'or !"*, commente notre consœur Pascale Cazaneuve, rappelant au passage l'importance d'implémenter le dossier communicant en cancérologie (DCC) et de maintenir une "veille constante" (formations...) pour garantir des soins de supports optimaux. Rappelons aussi le rôle majeur joué par le dispositif spécifique régional du cancer Onco-Occitanie.

Infos sur sfncm.org et onco-occitanie



© DR

News



ON S'AFFICHE !

Téléchargez vos affiches **Bilan de Prévention et Vaccination**. Conçues pour vos cabinets professionnels, elles contribuent à relayer des messages de prévention essentiels tout en valorisant votre engagement quotidien.





Une soirée qui fait débat !

Le 12 mai dernier, le monde célébrait la Journée Internationale des Infirmières (JII). Une célébration importante qui souligne la place centrale de notre profession au cœur des systèmes de soins et qui offrait à notre URPS une excellente occasion pour convier l'écosystème de santé régional...

Imaginée en trois temps - un vernissage photo, un ciné-débat et un moment de convivialité - cette soirée aura surtout permis d'élargir le prisme bien au-delà des seules considérations infirmières. À l'appel du "Tous soignants !", ils étaient d'ailleurs nombreux à répondre à notre invitation. Parmi nos invités de marque, nous avons pu compter sur la présence de M. Pascal Durand, directeur du 1^{er} recours au sein de l'Agence Régionale de Santé Occitanie ; de M. Philippe Trotabas, Directeur de l'Assurance Maladie de l'Hérault. La Région Occitanie, grand soutien de cette soirée, était aussi représentée par M. Hussein Bourgi (sénateur).

"Infirmiers, médecins, femmes et hommes politiques, représentants des mondes institutionnels et associatifs, acteurs du monde de la santé dite "de ville", médias... La diversité des personnes rassemblées ici témoigne de la place centrale qu'occupe la santé dans nos vies, mais aussi de la diversité des enjeux", n'a pas

manqué d'indiquer Jean-François Bouscarain, président de l'URPS ILO avant de remercier l'assemblée, ses équipes, mais aussi Vanessa Gilles, l'artiste auteur des 25 clichés présentés lors du vernissage. Un merci tout particulier à Véronique Gardeur-Bancel, Janis Franczal et Dominique Izquierdo, dont les témoignages auront permis de composer le sublime court-métrage diffusé en préambule du débat.

Réactions dans la salle. Le débat, justement, n'aura pas manqué de faire réagir les quelque 120 personnalités présentes ce soir-là. Point de départ, une question : *"la précarité connaît-elle encore des frontières ?"*. Et en filigrane, une sous-question : comment chacun, à son niveau, peut-il agir "en responsabilité" ?

Pour certains, l'urgence évoquée relevait du sens et de la significa-



© Photos © URPS ILO

tion à donner au métier de soignant. Pour d'autres, il était autant question du passé que de l'avenir :

que retenons-nous de la pandémie et quel sera notre plan de bataille face au mur démographique qui se dresse devant nous ? Davantage de +60 ans que de -15 ans en occitanie, en 2030, ce sont les chiffres... Quid des soins à prodiguer à des populations de plus en plus fragilisées par les crises ?

Vaccination, financement, conditions d'accueil et de prise en charge, dignité, relève soignante, formation initiale et continue, crise des vocations, nouveaux systèmes à inventer, dérives à combattre... Reliant tous ces items, la délicate question de l'éthique aura aussi été évoquée par le grand témoin de notre soirée, M. Jacques Bringer, Professeur Emérite de l'Université de Montpellier, Doyen Honoraire de la Faculté de Médecine de Montpellier, et également Président du conseil d'orientation de l'Espace de Réflexion Ethique (ERE) d'Occitanie.





Clôture en beauté. Après 1h30 de débats vifs et animés, la soirée se sera clôturée par un cocktail dynamique convivial ayant permis à chacun de poursuivre les discussions et de tisser des liens. Nul doute que le métier d’infirmier, fondamentalement humain, facteur de cohésion et porteur d’espoir, fait aussi ses preuves sur ce terrain-là.

L’album photo intégral de la soirée est à retrouver ici



Remerciements à tous les partenaires et co-financeurs de l’exposition photo “L’empreinte d’un soin, l’écho d’une vie” ayant donné lieu à cette soirée :
ARAPL OCCITANIE / ASSURANCE MALADIE / BANQUE POPULAIRE DU SUD / CEGEDIM SANTÉ /CPTS MONTPELLIER-EST-BÉRANGE / DIANE OCCITANIE / FACS OCCITANIE / IBSA PHARMA / INSTITUT DU CANCER / MONTPELLIER (ICM) / JULIE ALIBERT COMPTABILITÉ / LA MÉDICALE / PEACOCKS AVOCATS / RÉGION OCCITANIE PYRÉNÉES- MÉDITERRANÉE / ASSOCIATION SPS (Soins aux Professionnels de Santé) / VEGA EPSILOG

© Photos © URPS ILO

***“Nous devons
mieux gérer les
urgences vitales”***

© Vanessa Gilles

Témoignage

Ils sont nombreux, les infirmiers, à voir dans leur profession une forme de mandat social. Et chacun lui donne d'ailleurs sa couleur. Ici, près d'Alès, Sabrina Lepage est en pleine démonstration de “ces gestes qui sauvent” devant un public attentif. Engagée auprès de La Croix Rouge française depuis plus de 20 ans, notre consœur, qui est aussi formatrice en soins infirmiers à l'Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) de la Croix-Rouge française à Nîmes, affiche un large sourire. Il trahit sa fierté de pouvoir transmettre ses valeurs de fraternité et de solidarité à travers toutes ses casquettes de soignante.

Sabrina Lepage Au secours !

Infirmière libérale - Saint-Privat-des-vieux (Gard)

Son chemin de vie professionnelle vous semblera spontanément très sinueux. Formée au métier d'infirmière sur le tard (elle entamera ses études l'année de ses 30 ans), avant cela secrétaire commerciale dans une miroiterie, notre consœur Sabrina, aujourd'hui âgée de 45 ans n'aura par ailleurs rejoint nos rangs, en tant que libérale donc, qu'en février 2018, après avoir exercé en tant que salariée.

D'abord dans une clinique privée au sein d'un service de médecine interne gériatrique ; ensuite au sein d'un EHPAD, faisant toutefois rapidement le constat que cela “ne lui convenait pas”. Toujours formatrice bénévole (premiers secours) à la Croix-Rouge française, mais acceptant aussi un contrat de travail au sein de cette même association dans la formation en soins infirmier, elle ne tarde pas non plus à

monter son cabinet libéral dans l'arrière-pays alésien. Vous nous suivez toujours ?

“Je sais que je peux sembler un peu difficile à suivre, mais quand on me connaît un peu, on voit rapidement qu'il y a quelque chose de très logique dans ce parcours”, rassure Sabrina. Elle évoque alors les envies et les valeurs qui l'animent et la persuadent, en son for intérieur,

Témoignage

qu'il est important d'évoluer en harmonie avec celles-ci.

Des valeurs cardinales

"Je suis très axée sur mes valeurs et consciente, pour être confrontée tous les jours au handicap, à la maladie, de la mortalité de l'Homme, qu'on n'a qu'une seule vie et qu'il est vain d'avancer contre ses valeurs profondes", explique-t-elle. Profondément humaniste et à l'écoute de son prochain, qu'elle tient absolument à "accepter dans toute sa différence", elle qui s'est toujours battue contre l'injustice, ne peut s'empêcher de penser que l'être humain est la plus précieuse des richesses sur terre. "Sans l'autre, on ne peut rien faire. Il n'y aurait pas de monde", résume Sabrina.

Alors, elle a choisi de "prendre soin". Mais pas aux dépens de sa vie per-

"Nos patients sont notre miroir. Prendre soin de l'autre, c'est un regard qu'on porte sur soi. Je serai, moi aussi, un jour, une vieille dame"

sonnelle et familiale. Si elle a choisi d'exercer en libéral, c'est d'ailleurs pour cela. Pour la liberté de choisir ses horaires, son rythme de vie et ainsi, s'assurer un équilibre de vie favorable à une bonne posture générale. Elle a d'ailleurs un avis bien tranché sur ceux qui, parmi nous, se donnent corps et âme, sans compter, sans jamais penser à eux,

s'effaçant derrière leur caducée. *"Un soignant qui ne prend pas soin de lui, qui ne se soigne pas, ne soigne pas les autres. Comment prend-on soin des gens le cœur lourd et l'esprit embué par les idées noires, le stress?", interroge Sabrina.* Pour assurer la continuité des soins sur son secteur, elle travaille en équipe avec deux consoeurs.

Sa semaine, elle la partage donc en trois : un mi-temps à l'IFSI Croix-Rouge française de Nîmes en tant que formatrice, qui satisfait sa volonté de transmission, et sur les 50% de temps restants, son activité d'infirmière libérale et sa présence sur le terrain en tant que secouriste bénévole, toujours auprès de la Croix Rouge française. Ici, ce sont sa connaissance fine des gestes de premier secours et sa capacité à les enseigner, qui la mobilisent.

En cas d'urgence

Dans la série photographique "L'empreinte d'un soin, l'écho d'une vie" proposée par l'artiste Vanessa Gilles (sur commande de l'URPS Infirmiers Occitanie), on découvre Sabrina dans cette posture de transmission. Elle apparaît en présence de ses enfants, qui servent de mannequin "réa" dans une démonstration des gestes qui sauvent auprès d'un public senior. Peut-être que, comme nous, vous vous poserez la question de savoir quel intérêt il y a d'apprendre cela à des personnes âgées, probablement trop faibles pour réagir en cas d'urgence ? Ce à quoi Sabrina répond : *"Former aux gestes de premier secours, c'est apprendre à faire, mais aussi à faire faire. Car la maîtrise des gestes réduit considérablement le stress dans ce genre de situation et donne à la victime plus de chances de s'en sortir"*. Ces instants de for-



©Vanessa Gilles

"Nous, soignants, sommes parfois et d'une certaine façon, déconnectés de la gestion des urgences vitales !"

mation s'inscrivent dans le partage, dans la transmission de compétences. *"Tout le monde est capable de sauver une vie ! Mais cela impose un minimum de formation. En France, on est tellement en retard. Même nous, soignants, sommes parfois, et d'une certaine façon, déconnectés de la gestion des urgences vitales ! Il ne nous appartient pas, heureusement, de décider qui doit vivre ou mourir. Nous avons juste le devoir de porter secours. Mais en ignorant les pratiques qui sauvent, ne condamne-t-on pas la victime, d'une certaine façon ?"*, réagit Sabrina. Elle, espère clairement que la formation aux gestes et soins d'urgence (FGSU) n'ait plus jamais rien d'optionnel, surtout pour nos soignants, et s'impose d'évidence. En clair : tous IDEL, tous titulaires de l'AFGSU.

Son regard sur la précarité

Un autre sujet la fait aussi réagir : la précarité dans le soin. *"La précarité, au sens large du terme, on y est confrontées quotidiennement, nous les infirmières. J'enfoncé une porte ouverte en disant que les patients ne sont pas tous égaux, à domicile. Le cadre de vie, pour commencer, mais pas seulement..."* Elle prend l'exemple des escarres. *"L'ergothérapie à domicile n'est pas prise en charge par la Sécurité sociale alors qu'elle l'est en structures. Combien de fois n'ai-je pas ressenti ce désagréable désarroi de voir mes patients "condamnés" à l'alitement par manque d'appareillages médicaux et de connaissances sur les bons positionnements ? Nous-mêmes,*



©Vanessa Gilles

Témoignage

Devenir Infirmier Correspondant SAMU (ICS)

Pour mémoire, les infirmiers libéraux peuvent, depuis un arrêté du 29 décembre 2023, intégrer le statut des correspondants samu au même titre que les médecins. Ils doivent toutefois se former et répondre à des prérequis listés dans ce fameux référentiel, depuis rendu public. L'objectif, avec la création du statut de correspondant SAMU, est de réduire le temps d'accès à un service de médecine d'urgence dans les territoires reculés, en permettant la délivrance des premiers soins par des médecins et désormais des infirmiers du territoire, sur sollicitation du 15, en attendant l'arrivée du Smur. Devenir ICS implique un contrat d'engagement conclu entre l'infirmier aspirant, l'Agence Régionale de Santé et le centre hospitalier siège du Samu-Centre 15.

Témoignage

“J’ai confiance
en l’avenir”

IDEL, ne sommes pas suffisamment formé.e.s sur les bonnes postures à faire adopter à nos patients. Tout simplement aussi parce que ce n’est pas notre métier... Sans ergothérapeute à leur chevet, la situation peut vite s’empirer, le syndrome de glissement s’opérer, conduisant à une perte de chances et à un décès prématuré”, re-grette-elle.

La précarité en santé serait-elle liée à la précarité financière ? “Evidemment que oui, en très grande partie”, répond Sabrina. Et de citer la pyramide de Maslow, bien connue de chacun de nous : ce n’est qu’après avoir assouvi un premier besoin qu’un individu peut obtenir la motivation suffisante pour atteindre la prochaine



©Vanessa Gilles

Tout savoir sur le SAS (service d’accès aux soins)

Lancé dans le cadre du pacte pour la refondation des urgences et réaffirmé lors du Ségur de la santé, le SAS est un élément clé du nouveau modèle de prise en charge des patients. Son objectif ? Répondre partout à la demande de soins, urgents et/ou non programmés, de la population grâce à une prise en charge lisible et coordonnée entre les acteurs de santé de l’hôpital et de la ville d’un même territoire.

catégorie de besoins. Résumé par Sabrina : d’abord veiller à remplir son frigo et payer son loyer avant de consacrer du budget à des soins qu’on qualifie à tort (surtout dans l’exemple précédent) “ de support”.

Mais Sabrina refuse le fatalisme, rejette les mauvaises ondes, encore plus ce travers qui consisterait à rejeter la faute sur la société. “ Il y a certes des choses à faire évoluer dans notre système de santé. D’ailleurs les URPS, les syndicats, les Ordres y travaillent. Mais dans le changement, il y a aussi du positif. J’ai confiance en l’avenir. J’ai une belle image de notre métier. Je l’aime d’ailleurs tellement que je forme les futures générations d’infirmiers”, résume-t-elle.

La FGSU en questions

C’est quoi ?

Par le terme “FGSU”, on désigne la formation aux gestes et soins d’urgence (FGSU).

Quel est l’objectif ?

L’objectif principal de la FGSU est de doter ses bénéficiaires des compétences nécessaires à l’identification d’une urgence à caractère médical et à sa prise en charge en attendant l’arrivée de l’équipe médicale. Elle permet aux professionnels d’acquérir les réflexes appropriés pour agir rapidement et de manière coordonnée, que ce soit seuls ou en équipe, en attendant l’arrivée des secours spécialisés. Cette formation revêt une importance capitale car elle contribue directement à l’amélioration de la qualité des soins et à la sécurité des patients. Elle permet également de renforcer la confiance et les compétences des professionnels face aux situations stressantes et imprévisibles.

Qui est concerné ?

L’Attestation de Formation aux Gestes et Soins d’Urgence présente 2 niveaux. L’AFGSU de niveau 1 concerne les personnels, non professionnels de santé, exerçant au sein d’une structure de santé ou médico-sociale ou auprès d’un professionnel de santé dans un cabinet libéral, une maison de santé ou un centre de santé. L’AFGSU 2 concerne les professionnels de santé mentionnés dans la quatrième partie du code de la santé publique, notamment les infirmiers diplômés d’État.

C’est obligatoire ?

L’AFGSU 2 ne revêt pas de caractère obligatoire pour exercer la profession d’infirmier mais simplement pour obtenir le diplôme d’État. Elle

est actuellement incluse dans la formation initiale à travers les unités d’enseignement « Soins d’urgence » et « Soins infirmiers et gestion des risques ». Le contrôle de la détention de l’AFGSU n’est d’ailleurs effectué que par les établissements employeurs, et non pas par les ARS ou les Ordres car il n’y a aucune obligation de transmission de l’attestation par le professionnel libéral à ces organismes. Un IDEL déjà en exercice, dont l’attestation n’est plus valide, peut donc continuer à exercer. Néanmoins, l’importance de cette attestation est primordiale pour les professionnels susceptibles d’intervenir dans des situations d’urgence, à l’instar des IDEL. Il est donc nécessaire pour ces derniers d’actualiser leurs connaissances en la matière. En se mettant régulièrement à jour, les infirmiers s’assurent non seulement de leur préparation à des actes critiques mais aussi du respect de leurs responsabilités professionnelles et éthiques.

Quelle est la durée de validité de l’AFGSU ?

L’AFGSU est valable quatre ans. Une mise à jour, appelée “re-cyclage” est obligatoire pour maintenir sa validité.

Quels sont les objectifs de la formation ?

La formation aux soins d’urgences de niveau 2 permet de :

- Prendre en charge une urgence seul ou en équipe grâce à la réalisation de gestes de premiers secours
- Savoir réaliser des gestes d’urgence en les adaptant à la situation
- Identifier une situation d’urgence à caractère médical
- Utiliser des techniques d’intervention non invasives en attendant les secours
- Savoir être guidé à distance par les équipes de secours
- Participer à la prévention des risques collectifs et à la gestion de situations sanitaires exceptionnelles

Textes de références :

> Circulaire DGOS/DGS/RH1/MC no 2010-173 du 27 mai 2010 relative à l’obligation d’obtenir l’attestation de formation aux gestes et soins d’urgence pour l’exercice de certaines professions de santé

> Arrêté du 30 décembre 2014 relatif à l’attestation de formation aux gestes et soins d’urgence modifié par l’Arrêté du 1er juillet 2019

Passeport pour l'été

la check-list infirmière

Haaaaaa, voici venu l'été ! Soleil, vacances, farniente (enfin, pas pour tout le monde...), barbecues entre amis et moments partagés en famille... Mais attention : l'été correspond aussi au retour des moustiques, aux coups de soleil et brûlures, à l'obligation vaccinale pour voyager dans certains pays (il est important d'anticiper) comme à celle de se protéger en toutes circonstances, y compris contre les IST* et les conduites addictives... Alors, pour que l'été 2025 demeure celui de tous les plaisirs, sans stress et sans danger, on a imaginé pour nos patients la check-list infirmière, inspirée des items du Bilan de Prévention. La parfaite illustration qu'été comme hiver, il est bon de rester proche de son infirmière.



Pour aller à l'essentiel, retrouvez sur notre site web un mini-guide pratique et des fiches thématiques spécialement conçues pour vous. Pour faire savoir que vous proposez des bilans de prévention personnalisés, vous pouvez aussi télécharger votre affiche personnalisable !

*infections sexuellement transmissibles

Situation personnelle

C'est bien connu : absorbé par la vie et les tracas du quotidien, on a tous tendance à se négliger un peu, à remettre à plus tard ces petits rendez-vous essentiels, surtout quand ils concernent notre santé. Alors, pourquoi ne pas profiter de l'été pour encourager vos patients à prendre soin d'eux ?

> **Sang pour sang.** Conseiller une prise de sang ou une analyse d'urine (surtout si votre patient n'en a pas fait depuis plus de 6 mois) est un bon point de départ.
> **En solo.** Pour certains patients isolés (principalement les aînés), l'été est souvent synonyme de grand désarroi, face à l'absence prolongée de l'entourage pour cause de vacances. Posez la question, proposez d'en parler aux proches, aux aidants, in-

formez les soignants de proximité, renforcez aussi la vigilance sur ce critère.
> **“Pas le temps, pas là” ?** Invitez vos patients à fixer dès maintenant les rendez-vous qui s'imposent pour dans quelques semaines... Tant que leur agenda est encore libre ! Et s'ils sont éligibles, planifiez ensemble un rendez-vous Mon Bilan Prévention. Cela ne prend que 45 minutes !



“Proposez-leur de faire un point sur leur situation. La première étape du Bilan de Prévention interroge par exemple les usagers sur leurs antécédents personnels et familiaux. Inspirez-vous en ! Allergies, maladies respiratoires, cancers, diabète, troubles anxieux et dépressifs...”
Anne France Védrine

Activité et alimentation

Maintenir une bonne hygiène de vie est essentiel.

> **Votre parole a du poids !** Alors, sortez le mètre mesureur et suggérez aussi un petit passage sur le pèse-personne pour calculer l'indice de masse corporelle (IMC) de vos patients. L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a défini cet indice comme le standard de référence pour évaluer les risques liés au surpoids. Il se calcule en divisant le poids par la taille, le tout au carré.
> **Mangez-bougez.** Interrogez vos patients sur la nature et la fréquence des actions suivantes : activité physique, consommation de fruits et légumes, mais aussi des aliments gras/sucrés/salés, sommeil et temps passé devant un écran,

quelle que soit sa nature. En réponse à cela : rappelez que prendre soin de soi, ça commence par manger sainement et faire 30 minutes d'activité physique modérée par jour (consultez le guide “50 petites astuces pour manger mieux et bouger plus”, pour des exemples faciles à mettre en oeuvre) et par agir en conscience, avec le sourire. En cela, plutôt que la privation, invitez à la modération. Exemple avec l'apéro estival : OK pour 2 verres d'alcool par jour (soit 10 par semaine maximum), mais à condition de s'y tenir et de respecter une trêve de 48h... Leur organisme les remerciera. (infos sur Alcool Info Service)



“Des simulateurs gratuits sur Internet existent. L'IMC idéal pour la plupart des adultes se situe entre 18,5 et 24,9.”
Christelle Crepin



50 petites astuces pour manger mieux et bouger plus

Vaccins, dépistages et santé sexuelle

Compétents et/ou concernés par ces questions, la prévention, le soin et l'accompagnement font partie de notre quotidien.

> **Piqûre de rappel.** Via Mon Espace Santé ou en consultant le bon vieux carnet de santé, faites un rapide check-up de la situation vaccinale du patient et, le cas échéant, de la famille toute entière. Un rapide coup d'œil au calendrier vaccinal permet de se repérer. Pour mémoire, en plus des vaccins contre la grippe saisonnière, nous IDEL, prescrivons et administrons pas moins de 16 vaccins dès 11 ans.
> **Voyage, voyage...** Les vaccins “voyageurs”, c'est-à-dire ceux rendus obligatoires (ou qui sont vivement conseillés) pour se rendre

dans certains pays (principalement Asie, Afrique et Amérique du Sud) ne peuvent être administrés que sur prescription médicale précisant que l'acte d'injection du vaccin est à réaliser par un IDE...
> **Sexo.** Parlez sexe avec son entourage, même avec son soignant de famille, n'est pas toujours facile. Alors abordez le sujet, montrez vous “disponible pour en parler” et ne manquez pas d'évoquer les nombreux numéros verts, gratuits et anonymes, permettant d'ouvrir le dialogue. Voici celui du planning familial : 0 800 081 111



“Notre URPS a constitué une Commission de travail dédiée au sujet de la vaccination. Objectif : identifier les freins à la vaccination pour mieux les lever. Repérer, aussi, les moteurs de croissance pour donner de l'élan aux campagnes de vaccination nationales autant, d'ailleurs, que pour inscrire la vaccination comme un réflexe chez nos patients, autant que chez nous soignants. Notre défi 2025 : passer de 10 % de « formés » dans nos rangs à 25 %.”
Alain Rochois

Conduites à risques

Point de santé sans santé mentale, indique l'OMS. Cela inclut santé physique, mentale, sexuelle, et environnementale. Nos comportements sont aussi pointés du doigt. Gare aux addictions !

> **Comportement.** Fumer tue. Stresser également. Se taire...aussi, dans certains cas, quand on est victime de violences physiques, sexuelles ou psychiques, de harcèlement, de discrimination, de soumission chimiquer. Observer, interroger, adopter une approche bienveillante et sans jugement, cela relève aussi de la posture infirmière, nous qui sommes amenés à entrer dans l'intimité des patients, à observer d'éventuels

signaux, symptômes ou traces de souffrance.
> **Faites un tabac .** Rappelez les enjeux. Et pour tout savoir des bons réflexes à adopter sur ce sujet, visionnez le Replay du webinaire URPS du 4 mars dernier, accessible en flashant ce QR code.



“La clé pour (ré)agir : ne pas rester seul. En discuter avec ses confrères/consœurs, interroger son Ordre, son syndicat, son URPS, demander des outils. Se tourner, pourquoi pas, vers l'Espace de réflexion éthique (ERE) Occitanie, qui pourra vous apporter une réponse éclairée personnalisée, guidance bienvenue pour cheminer vers une solution”
JF Bouscarain

Moustique tigre : surveillance renforcée

Du 1er mai au 30 novembre, le moustique tigre fait l'objet d'une surveillance renforcée en Occitanie comme partout en France, en raison de sa capacité à transmettre des maladies comme la dengue, le chikungunya ou le Zika. Les professionnels de santé doivent signaler rapidement à l'ARS toute suspicion de cas de maladies tropicales diagnostiquées parmi leurs patients.



Il n'y a pas aujourd'hui d'épidémie de dengue, chikungunya ou Zika en France métropolitaine mais La Réunion fait face à une épidémie majeure de chikungunya et la Dengue circule activement en Guadeloupe. En métropole, la majorité des cas signalés sont des cas importés, c'est-à-dire qu'ils concernent des personnes ayant contracté la maladie lors d'un voyage dans une zone

où ces virus circulent. L'objectif de la surveillance est alors d'éviter et de maîtriser la mise en place d'un cycle de transmission (foyer) « autochtone » de ces maladies tropicales.

Infirmiers ! Alerte vous si dans les 7 jours qui suivent le retour de votre patient en France métropolitaine, se manifestent de fortes fièvres, des

douleurs articulaires et/ou musculaires, des maux de tête, s'il y a une éruption cutanée, une conjonctive... Vous êtes peut-être face à un cas de dengue, de chikungunya ou de Zika. Les professionnels de santé ont ainsi un rôle clé à jouer : en diagnostiquant et signalant les cas, ils permettent l'intervention précoce des opérateurs de démositication et réduisent ainsi le risque de transmission autochtone.

> **Pour en savoir plus** sur la déclaration des cas à l'ARS par les professionnels de santé, rendez-vous sur : <https://www.occitanie.ars.sante.fr/professionnels-de-sante-conseils-pour-votre-pratique>

Notez déjà que tout cas confirmé biologiquement (importé ou autochtone) de Dengue, de Chikungunya ou de Zika doit être signalé sans délai à l'ARS à l'aide de la fiche de renseignements cliniques ou de la fiche de déclaration obligatoire adaptée.

Adresse courriel : ars-oc-alerte@ars.sante.fr

Mon Bilan prévention Tout pour se lancer



Retrouver l'ensemble des outils
mis à disposition par votre URPS
pour bien démarrer !

Nous soutenons la sexo-consultation infirmière !



Dans le précédent numéro d’ILOMAG, nous vous dévoilions les trois lauréats de notre grand Appel à projets infirmiers 2024. Découvrez aujourd’hui celui porté par notre consœur Sarah Gamboa, installée à Lespinasse, en Haute-Garonne.

SON PROJET
La consultation infirmière libérale en sexologie

SOUTIEN URPS
3.000 euros

OBJECTIF
Financer un total de 20 consultations (60€) et financer l'organisation d'une conférence mêlant grand public et professionnels de santé.

Ces actions permettant de porter les messages de prévention que notre profession s'emploie à relayer avec vigueur - notamment dans le cadre de Mon Bilan Prévention, qui aborde la question de la sexualité à 4 âges clés de la vie - l'URPS se montre très enthousiaste au sujet des projets présentés par Sarah Gamboa. Son visage, d'ailleurs, vous est probablement familier, puisqu'elle se prête volontiers à notre demande, à l'exercice médiatique dans la presse régionale, évoquant à travers ses actions, l'engagement d'une profession toute entière.

Qui est-elle ? Infirmière libérale depuis 2008, également sexothérapeute (siégeant au CORESS/ARS), c'est à la croisée de ces chemins qu'elle trouve son épanouissement professionnel, restant toutefois attentive à ses conditions d'exercice. *“Bien que j’estime mon activité de sexothérapeute très compatible avec le métier d’infirmière, je veille au respect des normes déontologiques et ordinales. J’exerce donc mes deux professions de façon distincte, dans deux cabinets différents. L’un est à Lespinasse, l’autre est à Saint-Jory”,* explique-t-elle. Initiée, grâce à son diplôme interuniversitaire en sexologie clinique (Université Paul Sabatier), aux outils de la sexologie, de l’éducation et de la prévention en matière de santé sexuelle et droits humains, son projet a séduit les jurés de la commission Appels à projets par son approche intégrative et sa finalité : le conseil aux usagers.

Une approche originale et très actuelle. La “consultation infirmière libérale en sexologie” est une expérimentation à elle seule. Elle ne figure pas dans notre nomenclature. Et en même temps, elle s’inscrit dans l’air du temps. Le Bilan de Prévention ne prévoit-il pas d’évoquer la sexualité, l’intimité, à travers la santé mentale, les IST, les pratiques respectueuses ? *“En matière de sexualité, il est souvent question d’estime de soi. Or, quand la maladie ou le stress viennent contrarier l’image qu’on a de soi-même ou de son partenaire, cela peut devenir compliqué”,* constate Sarah. *“En tant que soignants, il est de notre devoir de prêter attention aux messages que nous envoient nos patients, d’essayer de nous adapter en conséquence”,* poursuit-elle.

  [Sexotherapie-toulouse.fr](https://www.sexotherapie-toulouse.fr)

Comité de Coordination Régionale de la Santé Sexuelle Occitanie (CoReSS).



Save The Date

Au printemps dernier, Sarah aura donc organisé non pas une... Mais 4 conférences thématiques (!) mêlant grand public et professionnels de santé. Sujets de ces rencontres ayant eu lieu soit aux Halles de la cartoucherie, soit aux Halles de la transition (Toulouse) : le chemsex, l'endométriose, l'exploration des sens et les soins palliatifs. Chacune d'elle aura rassemblé entre 30 et 60 personnes.

Pour nous soignants, cette soirée aura permis de cheminer vers une meilleure compréhension de la singularité de chaque patient. Comment intervenir dans le cadre d'un soin conventionnel quand on se retrouve confronté à des questions interrogeant notre système de valeurs (religion, éducation...) parfois très ancrés ? Le premier conseil de notre consœur Sarah : se garder de tout jugement sur l'autre et, pour cela, ne pas transposer son propre vécu sur l'autre. Elle aura aussi profité de cette occasion pour rappeler que tout IDEL qui le souhaite peut aussi parler « sexo » à travers Mon Bilan Prévention. « Plusieurs personnes sont venues me voir pour prendre RDV pour un bilan à l'issue des conférences. La preuve que nous IDEL, sommes légitimes. On nous fait confiance », conclut-elle.

S'inscrire / infos pratiques COMPLETER STP



CONVENTIONNEMENT, REMPLACEMENT...

Bienvenue en terrain infirmier

Alors que le nouveau zonage infirmier s'écrit actuellement (selon nos informations, celui-ci sera communiqué à la profession fin 2025-début 2026) et que les beaux jours nous rappellent l'importance de nouer des ententes solides quand on parle de remplacement infirmier, un rappel des points clés, en lien avec ces deux sujets, nous a semblé judicieux.

Exercer en libéral renvoie à une responsabilité majeure : celle d'assurer une continuité des soins. C'est pourquoi, quand un(e) infirmier(e) libéral(e) a besoin de s'interrompre, il/elle peut se faire remplacer par un confrère.

Mais qui est-il/elle celui/ celle apte à me remplacer ?



Pascale Cazaneuve,
vice-présidente
de l'URPS ILO

“Un infirmier remplaçant est un infirmier qui travaille temporairement en lieu et place d'un infirmier libéral pour une période déterminée, corres-

“La clé, c'est d'anticiper”

le conseil départemental de l'Ordre qui s'occupe de la délivrance de l'autorisation de remplacement.”

Quelles conditions remplir pour être remplaçant ?



Xavier Caloin,
membre élu de
l'URPS ILO

“Plusieurs conditions s'appliquent, à commencer par être titulaire d'un diplôme d'état d'infirmier et d'une autorisation de remplacement en cours de validité, délivrée pour une durée d'un an renouvelable par le conseil départemental de l'ordre auprès duquel l'IDEL doit obligatoirement être inscrit. Conclure, aussi,

Question pratique

un contrat de remplacement avec l'infirmier libéral remplacé. Et ne remplacer au maximum que deux infirmiers simultanément. Il faut aussi justifier d'une activité professionnelle de 18 mois, soit un total de 2400 heures de temps de travail effectif, dans les six années précédant la date de demande de remplacement. À savoir : certaines dérogations peuvent être admises. Dans ce cas, le dossier doit être exhaustif, argumenté et constitué de données objectives"

Quels devoirs pour l'infirmier remplacé ?



Nicolas Prevost, trésorier adjoint de l'URPS ILO
"Durant la période de remplacement,

l'infirmier remplacé doit s'abstenir de toute activité professionnelle infirmière. Vous devez informer le remplaçant des dispositions de la convention nationale des infirmières et infirmiers libéraux, de ses droits et obligations qui en résultent. Le remplaçant doit utiliser vos feuilles de soins en FSE* sécurisées. Le rem-

plaçant doit signer, barrer le nom du titulaire en rajoutant le sien sans oublier sa qualité de remplaçant. Les actes et honoraires sont comptabilisés au nom du titulaire. Le tarif de remboursement de vos patients est fonction de votre choix"

* feuilles de soins électroniques

Quelles mentions faire figurer sur le contrat de remplacement ?



Carine Garcia, secrétaire adjointe de l'URPS ILO
"Le contrat établi avec l'infirmier li-

béral remplacé doit comporter les mentions suivantes : l'objet du remplacement ou motif (congé maladie, congé maternité, formation....) Il doit aussi préciser la durée exacte. Les dates doivent être définies précisément. Il faut aussi préciser : le lieu d'exercice professionnel, les obligations des parties, les modalités de la rémunération comme de la rétrocession d'honoraires, rappeler la clause de non-concurrence, préciser le renouvellement, l'incessibilité et la résiliation du contrat."



Retrouvez toutes les infos utiles sur le site de l'Ordre Infirmiers notamment un modèle de contrat

Et demain ?

La profession attend avec impatience la parution du prochain zonage infirmier. Car si certaines zones sont complètement saturées avec un grand nombre d'infirmières libérales, d'autres souffrent d'une pénurie d'offre de soins avec un trop faible nombre d'IDEL en activité. Afin de rééquilibrer la répartition des infirmières libérales sur tout le territoire français, le zonage infirmier définira 5 types de zones : zones très sous-dotées, zones sous-dotées, zones intermédiaires, zones sur-dotées et zones très sur-dotées. Mesures incitatives ou restrictives selon votre localisation... Objectif : favoriser une meilleure répartition géographique des IDEL.

On en parle ci-contre "3 "choses à savoir"

3 choses à savoir sur les aides à l'installation

On ne s'installe pas à un endroit "par hasard"

La convention nationale des infirmiers libéraux fixe des conditions générales pour vous installer en libéral sous convention. En plus des conditions générales d'installation en exercice libéral, les conditions d'accès au conventionnement dépendent du lieu d'installation. Un infirmier qui souhaite s'installer en libéral sous convention peut désormais réaliser les démarches auprès de sa caisse primaire d'assurance maladie directement en ligne sur le site [installation-idel.ameli](https://installation-idel.ameli.fr). Si vous envisagez de vous installer dans une zone « sur-dotée », l'accès au conventionnement d'un infirmier ne pouvant plus être accordé qu'au seul successeur de l'infirmier cessant définitivement son activité (application de la règle d'une arrivée pour un départ), vous devez présenter un dossier de conventionnement spécifique, outre le fait de répondre aux conditions générales d'installation. Un encadrement de l'activité en zones intermédiaires ou très dotées situées en périphérie des zones sur-dotées est aussi mis en place. L'infirmier libéral qui s'installe nouvellement dans l'une de ces zones (à compter de la parution du nouveau zonage) s'engage à réaliser deux tiers de son activité conventionnée dans sa zone d'installation. En cas de non-respect de cet engagement le conventionnement peut être remis en cause.

Zone sur-doté sans successeur = perte de conventionnement

En zone sur-dotée, les conditions se durcissent.

Pour optimiser l'accès aux soins sur le territoire français, l'avenant 6 à la convention nationale des IDEL définit des mesures concernant les zones sur-dotées. Selon cet avenant, seuls les IDEL nommés en tant que successeurs seront en droit d'occuper une place vacante. Si l'IDEL cessant son activité ne désigne pas son successeur, la place disponible sera perdue définitivement sans aucune possibilité de la récupérer. Alors qu'auparavant, si le cessant ne nommait pas



de successeur, la place vacante était attribuée à un IDEL figurant en tête de liste d'attente de l'Assurance Maladie. Les démarches de succession et de désignation auprès de la commission paritaire doivent se faire 3 mois avant la date de départ envisagée.

L'installation dans une zone « très sous-dotée » permet de bénéficier d'aides.

En cas d'installation en exercice libéral dans une zone considérée comme « très sous-dotée » par l'ARS, vous pourrez percevoir une aide forfaitaire annuelle en adhérant à un "contrat incitatif".

L'avenant 6 à la convention nationale des infirmiers libéraux a créé 3 nouveaux contrats incitatifs qui vont remplacer progressivement le contrat incitatif infirmier existant aujourd'hui :

- le contrat d'aide à l'installation infirmier (CAII)
- le contrat d'aide à la première installation infirmier (Capii)
- le contrat d'aide au maintien infirmier (Cami)

Ces 3 contrats sont désormais tripartites : infirmier, CPAM et ARS.

Nouveauté 2025 : Les infirmières libérales qui exercent dans des zones très sous-dotées et qui acceptent de prendre en charge des patients en soins palliatifs à domicile bénéficieront désormais d'un complément de 5 000 € sur 3 ans.

Précisions : Les contrats démographiques sont individuels et conclus intuitu personae avec l'infirmier (et non avec sa structure d'exercice).

Détails et conditions sur amelii.fr





11^e FORUM URPS INFIRMIERS 2025 "LES IDEL FACE AUX DÉFIS DU GRANDE ÂGE"

Dépistage et accompagnement de la fragilité, maintien de l'autonomie, organisation des parcours, complexité des soins, dignité des aînés... Les nombreux enjeux liés au Grand âge et au bien-vieillir méritaient bien deux journées régionales !

#SaveTheDate Nous avons donc le plaisir de vous annoncer que le grand forum régional URPS connaîtra deux éditions cette année, l'une à **Toulouse**, le **18 novembre**, l'autre à **La Grande-Motte** (Hérault) le **20 novembre** prochain. Objectif : promouvoir l'exercice infirmier à travers un rôle accru et reconnu de "réfèrent senior", donner les clés d'une prise en charge optimale et innovante, que ce soit à travers les dispositifs officiels (ICOPE, Bilan de prévention...), l'IA ou les nouveaux modes organisationnels et surtout assurer le choix



démographique du siècle : en Occitanie, 1 personne sur 3 aura plus de 60 ans en 2030...

S'inscrire

Du 25 au 26 septembre 3^{ème} CONGRÈS NATIONAL IPA UNICANCER

Leadership, recherche, formation... L'IPA, un atout maître ! Ce congrès d'envergure nationale réunira à Montpellier, autour de ces trois thèmes, infirmiers de tous horizons, acteurs des Centre de Lutte Contre le Cancer de France et de toutes les autres structures de soins. Objectif : ouvrir le dialogue et donner la parole à un comité d'experts afin d'évoquer la place, le rôle et les perspectives d'avenir des IPA au sein des parcours de soins en oncologie et onco-hématologie. Au programme : ateliers thématiques, partages d'expériences et conférences en présence d'experts, de cadres de santé, d'IPA en activité, d'infirmiers libéraux, étudiants IPA...



**Inscription gratuite
mais obligatoire**

Chaque 1^{er} mardi du mois "LES MARDIS DE LA PRÉVENTION"

Une thématique du Bilan de prévention (BP) passée au crible par vos élus URPS : sédentarité, tabagisme, obésité... Quelles clés pour agir, en tant qu'IDEL ? Passage en revue des outils, contacts, réseaux pour améliorer votre approche de soin. Session de questions/réponses à la fin.



**Format visio (1h)
Replays et inscription**

**CONSULTEZ L'AGENDA
DANS SON INTÉGRALITÉ
SUR NOTRE SITE INTERNET**

DIANE

DISPOSITIF INFIRMIER D'ASTREINTE DE NUIT ENTRE EHPAD

**NOUVEAU
DISPOSITIF**

**NOUVELLE
APPLICATION**



INFIRMIER.ES

TROUVER VOS DEMANDES
D'INTERVENTION

GÉRER VOTRE AGENDA
D'ASTREINTES

UTILISER LES OUTILS DE
COMPTES-RENDUS

CONSULTER LES FICHES
LOGISTIQUES DE L'EHPAD



EHPAD

APPELER L'IDEL
D'ASTREINTE EN 1 CLIC

CRÉER UN FORMULAIRE
D'INTERVENTION

VISUALISER LE COMPTE-
RENDU ET CONSULTER
L'HISTORIQUE

DÉCLENCHER UNE VISIO
AVEC L'IDEL

L'URPS ILO PILOTE ET COORDONNE LE PROJET

MISE EN ŒUVRE, CONVENTIONNEMENT, SUIVIS ET ÉVALUATION



DIANE
DISPOSITIF INFIRMIER
D'ASTREINTE DE NUIT
ENTRE EHPAD

FORUM RÉGIONAL URPS
Infirmiers libéraux d'occitanie

LES INFIRMIERS LIBÉRAUX FACE AUX DÉFIS DU GRAND ÂGE

18 Novembre

Centre Diagona
Labège (Toulouse)

20 Novembre

Palais des Congrès
La Grande-Motte



URPS
Infirmiers Libéraux
Occitanie

*Les inscriptions
sont ouvertes !*

